

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE OCCITANIE

PROGRAMME D' ACTIONS 2018

VTT cross-country, descente et
jeunes vététistes

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
OCCITANIE**



Dispositions générales

1. Le Conseiller Technique Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection sur proposition de l'entraîneur régional après discussion avec la commission sportive concernée.
2. Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe régionale Occitnaie pour participer aux épreuves référencées.
3. Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Occitanie. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer au collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
5. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre indication prononcée par le médecin régional ou d'un comportement répréhensible.
6. Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en équipe Occitanie. Le refus d'une sélection entraînera l'impossibilité de courir le weekend concerné. Exception faite des sélections en équipe de France ou pôle France. Tout autre motif sera laissé à l'appréciation du CTS.
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.
9. Le comité régional de cyclisme et le CTS se réservent le droit, à tout moment, d'amender ou de modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'équipe d'Occitanie. En aucune manière le comité régional de cyclisme ne peut être tenu pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.
10. Quelque soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport, ne pourrait être sélectionné dans l'équipe d'Occitanie.

Matériel et équipement

1. Casque à coque rigide obligatoire dans tout déplacement à vélo (entraînement et compétition). Port des protections réglementaires propres à la discipline (voir réglementation FFC et UCI : casques intégral, protection dorsale, gants longs...)
2. Identification des bagages et de l'équipement personnel : par précaution il est demandé à chacun des participants d'inscrire ses noms et adresse sur tous les bagages et sur son équipement personnel.
3. Votre matériel doit être propre et en bon état de fonctionnement lors de votre arrivée sur les compétitions et stages.
4. Transport des vélos : Le coureur doit prévoir les moyens de protection indispensables pour le transport de son vélo et notamment, dans le cas de transport aérien, une housse à vélo et des entretoises pour le renforcement des fourches avant et arrière.

Discipline générale de l'Équipe

1. Horaires : les horaires fixés sur les convocations et les horaires donnés sur place par l'entraîneur responsable pour le déroulement des diverses activités devront être scrupuleusement respectés pour la bonne marche de l'Equipe. Des retards répétés et injustifiés entraîneraient obligatoirement des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
2. Parents, amis, supporters : les parents, époux (ses), ami (es), entraîneur hors fédération et supporter(trice)s des membres de l'équipe régionale ne devront en aucune façon s'immiscer dans le groupe. Ils devront se comporter de manière à ne pas gêner ni entraver en quoi que ce soit la bonne marche de l'Equipe. Les visites que pourront recevoir les coureurs dans les chambres où ailleurs devront être au préalable autorisées par l'entraîneur responsable. Le respect de ces mesures est indispensable pour garantir une parfaite cohésion de l'équipe et une bonne entente entre tous. Tout manquement à cette règle pourrait entraîner des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
3. Tenue vestimentaire : pour toutes les grandes épreuves nationales, indépendamment de l'équipement sportif nécessaire, les coureurs devront se munir d'une tenue de ville convenable.
4. Soins médicaux : Il est interdit à tous les coureurs de faire usage à l'occasion des épreuves de produits pharmaceutiques quelconques sans l'autorisation préalable du médecin régional chargé du suivi médical de l'équipe ou, en son absence, celle du responsable de l'équipe. La possession par le coureur (sur lui ou dans ses bagages) de produits médicamenteux dont l'usage est interdit par la réglementation en vigueur, et à fortiori l'usage de ces produits, même en dehors de tout contrôle médical positif, entraîneraient une exclusion automatique de l'Equipe régionale.
5. Pouvoir disciplinaire : L'Entraîneur responsable a tout pouvoir pour prendre les mesures d'organisation et de discipline qui s'imposent. Celles-ci peuvent aller jusqu'à l'exclusion immédiate d'un membre de l'Equipe.
6. Respect des lieux d'hébergement : Dans tous les hôtels et lieux d'hébergement, tous les membres de l'Equipe régionale doivent respecter les règles élémentaires de propreté et avoir un comportement correct vis à vis des personnels et autres usagers de l'établissement.

Fait en double exemplaire (1 pour le coureur, 1 pour le CTS) Indiquer la mention « Lu et approuvé »

A....., le

Nom et prénom du coureur Signature du coureur

Programme d'action vtt

Coupe de France vtt xc : Lourdes – 13 au 15/04/2018

Des reconnaissances du parcours de xco seront assurées par un membre de l'Équipe Technique Régionale. Pour y assister plusieurs rendez-vous au cours du weekend :

- ❖ Vendredi 13 avril 10h00 ligne de départ (catégories Cadets)
- ❖ Vendredi 13 avril 12h30 ligne de départ (catégories Cadettes – Juniors Dames)
- ❖ Vendredi 13 avril 15h00 ligne de départ (catégories Juniors Hommes)
- ❖ Samedi 14 avril 12h30 ligne de départ (catégories Juniors Dames)
- ❖ Samedi 14 avril 13h45 ligne de départ (catégories Juniors Hommes)

Les coureurs intéressés doivent prévenir à l'avance le CTS à l'adresse suivante : c.granier@ffc.fr

Stage Vtt descente minimes et cadets : La Grand Combe – 17 au 19/04/2018

8 à 12 coureurs seront sélectionnés pour le stage, la sélection officielle sera annoncée le 26 mars 2018.

- ❖ Classement des trophées vtt descente 2017 du Languedoc Roussillon et de Midi Pyrénées.
- ❖ Résultats du TFJV 2017.
- ❖ Classement coupes de France vtt descente 2017

Stage Vtt cross-country cadettes, juniors et dames : Narbonne – 25 au 27/04/2018

6 à 8 personnes par catégorie seront sélectionnées pour le stage, la sélection officielle sera annoncée le 30 mars 2018.

- ❖ Classement trophées vtt xco 2018 Méditerranée et Pyrénées.
- ❖ Classement coupe de France vtt xco 2018 Marseille.

Stage Vtt cross-country cadets et juniors : Narbonne – 25 au 27/04/2018

6 à 8 personnes par catégorie seront sélectionnées pour le stage, la sélection officielle sera annoncée le 30 mars 2018.

- ❖ Classement trophées vtt xco 2018 Méditerranée et Pyrénées.
- ❖ Classement coupe de France vtt xco 2018 Marseille.

Stage de préparation TFJV : Narbonne – 10 au 12 juillet 2018

6 à 8 personnes par catégorie seront sélectionnées pour le stage, la sélection officielle sera annoncée le 25 juin 2018.

- ❖ Les 4 premiers garçons et la première fille par catégorie au classement TRJV d'Occitanie.
- ❖ Les places restantes seront à l'appréciation de la commission Vtt, de l'équipe technique régionale et du Conseiller Technique Régional.

Stage de préparation championnat de France vtt xco : Lieu à définir – 03 et 04 juillet 2018

6 à 8 personnes par catégorie (Cadets et juniors) seront sélectionnées pour le stage, la sélection officielle sera annoncée le 05 juin 2018.

Les coureurs n'ayant pas pris le départ du championnat régional vtt xco ne pourront prétendre à une sélection en équipe régionale.

- ❖ Épreuves régionales : Capacité à intégrer le Top 3 de sa catégorie
- ❖ Épreuves coupe de France : Capacité à intégrer un Top 50 pour les cadets 1 et juniors 1 et un Top 35 pour les cadets 2 et juniors 2.

Stage de préparation championnat de France vtt descente : Lieu à définir – 03 et 04 juillet 2018

6 à 8 personnes par catégorie (Cadets et juniors) seront sélectionnées pour le stage, la sélection officielle sera annoncée le 05 juin 2018.

Les coureurs n'ayant pas pris le départ du championnat régional vtt descente ne pourront prétendre à une sélection en équipe régionale.

- ❖ Épreuves régionales : Capacité à intégrer le Top 3 de sa catégorie.
- ❖ Épreuves coupe de France : Capacité à intégrer dans sa catégorie, un Top 20 pour les cadets 1 et juniors 1 et un Top 10 pour les cadets 2 et juniors 2.
- ❖ Épreuves coupe de France : Capacité à intégrer un TOP 100 au scratch.

Championnat de France vtt xco : Lons Le Saunier – 19 au 22/07/2018

Des reconnaissances du parcours de xco seront assurées par un membre de l'Équipe Technique Régionale. Pour y assister plusieurs rendez-vous vous seront communiqués ultérieurement :

Les coureurs intéressés doivent prévenir à l'avance le CTS à l'adresse suivante : c.granier@ffc.fr

Championnat de France vtt cross-country relais : Lons Le Saunier - 20/07/2018

5 coureurs composeront l'équipe qui représentera le comité régional :

- 1 homme de 23 ans et plus,
- 1 dame de 23 ans et plus ou une Espoir Dame ou une Junior Dame
- 1 Espoir homme

- 1 junior homme
- 1 Espoir dame ou Junior dame.

- ❖ Les athlètes désirant y participer doivent manifester leur intérêt **avant le 05 juillet 2018**, auprès du Conseiller Technique Régional à l'adresse suivante : c.granier@ffc.fr
- ❖ Seront prioritaires les athlètes capables d'intégrer un top 10 sur les coupes de France dans chacune des catégories représentées.

Championnat de France vtt descente : Morzine – 26 au 29/07/2018

Des reconnaissances du parcours seront assurées par un membre de l'Équipe Technique Régionale. Pour y assister plusieurs rendez-vous vous seront communiqués ultérieurement :

Les coureurs intéressés doivent prévenir à l'avance le CTS à l'adresse suivante : c.granier@ffc.fr

Trophée de France du Jeune Vététiste : Montgenèvre – 01 au 05 aout 2018.

24 coureurs – 18 garçons et 7 filles de Benjamins à cadet(te)s seront sélectionnés pour participer au TFJV. 8 coureurs par catégorie seront sélectionnés (6 garçons et 2 filles). La sélection officielle sera annoncée le 25 juin 2018. La sélection sera composée :

- ❖ Des 4 premiers garçons et la première fille par catégorie au classement TRJV d'Occitanie.
- ❖ Les places restantes seront attribuées selon l'appréciation de la commission Vtt, de l'équipe technique régionale et du Conseiller Technique Régional.

CLUB REGION

Le club région a pour objectif de :

- MUTUALISER les moyens humains, matériels et financiers entre le comité régional et les clubs conventionnés
- FAVORISER INTENSIFIER la formation et l'émergence des jeunes coureurs.
- RESPECTER l'identité et l'autonomie de chaque club adhérent.
- PROPOSER un calendrier sportif complémentaire orienté vers les juniors.
- FORMER les encadrants (assistants, mécaniciens...)

Fonctionnement

Le club région est basé sur un fonctionnement participatif en terme financier , mais les clubs conventionnés sont incités à participer à l'encadrement des actions techniques en engageant des encadrants (assistants, mécaniciens...)

Mode de financement

Le financement des actions est réalisé au prorata des coureurs participants. Le cout de chaque action est divisé par le nombre de coureur par épreuve. Une part est prise en charge par le comité régional.

Le comité régional met également à disposition ses véhicules et se charge de la coordination des actions.

Chaque club voulant rentrer dans le club région devra passer une convention avec le comité régional stipulant la liste de ses coureurs à inscrire au sein du club région. Le club devra participer financièrement aux projets et actions mises en place. Chaque coureur devra également valider une convention de fonctionnement

 ***Coupe Catalane Juniors et cadets (H et F) : Gérone – 09 et 10 juin 2018.***